

Compte-rendu du Conseil d'école du 26-06-20 à 17h30

Étaient présents :

Ecole de Beaulieu

Les élus :

M. Didier CORVEY-BIRON, maire
Mme Annie BERECHÉ, adjointe
M. Christian ALBERTIN, adjoint
M. Jean-Noël MANDIER, conseiller municipal
Mme Valérie DROUVIN, conseillère municipale
Mme Marie-Sophie BARBIER, conseillère municipale
M. David GRAND, conseiller municipal

Les enseignantes :

Mme Emmanuelle AGNES, directrice (GS-CP)
Mme Cathy GUICHARD (PS-MS)

Les représentantes des parents d'élèves :

Mme Laetitia CARICATO
Mme Marine ROUX-BERNARD

Les délégués départementaux de l'éducation nationale :

Mme Marie-France ARGOUD

Ecole de Têche

M. Philippe CHARBONNEL, maire
M. Hubert BURTIN, adjoint
M. David JOBIN, adjoint
Mme Yolaine MATHON, conseillère municipale
Mme Alix GLENAT, conseillère municipale

Mme Fabienne GIRARD, directrice (CM1-CM2)
Mme Marie LERAY (CE1-CE2)

Mme Virginie CROIZAT
Mme Amélie DESROCHES

Mme Ghislaine TROUILLOUD

Étaient excusés :

M. Stéphane SAPET-BUTEL, Inspecteur de l'Éducation nationale
M. Jean-Jacques ROUX, conseiller municipal
Mme Laure ALBERTIN, conseillère municipale

1- Confinement et dé-confinement

4 phases :

- 16 mars au 14 mai : confinement avec continuité pédagogique organisée à distance par les enseignantes via des échanges de mail, des appels téléphoniques, des distributions de documents à l'école ou dans les boîtes aux lettres. Les familles ont bien joué le jeu, les retours ont été nombreux, même si les enseignantes ont noté un petit essoufflement après les vacances de Pâques.

- 14 mai au 8 juin : première phase de dé-confinement avec mise en place d'un protocole sanitaire contraignant.

Le retour des élèves s'est fait sur la base du volontariat, de la façon suivante :

PS-MS : pas accueillis, GS/CP tous les matins : 5 GS avec Mme Guichard et 6 CP avec Mme Agnès+ des enfants prioritaires de Têche (1 CE et 2 CE2), CM1-CM2 tous les matins (7 CM1 et 5 CM2), CE1-CE2 en école à distance.

- 8 juin au 22 juin : retour d'un plus grand nombre d'élèves, toujours sur la base du volontariat, avec le même protocole impliquant une nouvelle organisation :

PS-MS : pas accueillis, GS : 5 élèves tous les matins + 1 CE1 et 1 CE2, CP : 14 élèves tournant sur 3 matins par groupe de 11 + 1 CE1, CM1-CM2 : tous les élèves 1 journée/2, CE1-CE2 en école à distance.

En plus, l'école de Beaulieu a accueilli des enfants prioritaires certains après-midis (accueil assuré par Mme Agnès, Mme Gerbert-Genthon et Mme Debernardi)

- depuis le 22 juin : le retour des élèves est obligatoire sur les horaires habituels avec un protocole assoupli.

L'avenant au règlement intérieur établi pour la première phase de dé-confinement est donc caduc.

2-Bilan de fin d'année

Piscine : 11 séances ont pu être réalisées sur les 12 prévues. Activité reconduite l'année prochaine pour le cycle 2 (classe de GS/CP/CE1 et CE1/CE2/CM1) les lundis, du 22 mars au 21 juin, de 13h55 à 14h35 (horaires bassin).

Prochaines dates d'agrément : 14/09, 16/11, 11/01, 22/03.

Tous les autres projets ont été annulés ou reportés.

3-Effectifs et répartition

A ce jour, sont inscrits : 8 PS, 16 MS, 7 GS, 6 CP, 17 CE1, 10 CE2, 17 CM1, 15 CM2. 96 élèves.

Répartition envisagée :

8 PS - 16 MS (avec 4 TPS susceptibles de rentrer en janvier et mars) Mme Guichard $\frac{3}{4}$ temps + enseignant à nommer $\frac{1}{4}$ temps

7 GS - 6 CP - 10 CE1 Mme Agnès

Ecole de Beaulieu : 47 élèves

7 CE1 - 10 CE2- 6 CM1 Mme Barrot $\frac{1}{2}$ temps + enseignant à nommer $\frac{1}{2}$ temps

11 CM1 - 15 CM2 Mme Girard

Ecole de Têche : 49 élèves

4-Plan vacances apprenantes été 2020

Dispositif « école ouverte » : prioritairement pour les élèves des quartiers « politique de la ville », des zones rurales isolées et à celles en contexte socio-économique difficile.

Dispositif « stage de réussite » : pour les CM1-CM2 (maximum 15h).

Dispositif « stage de soutien » : pour le cycle 2 (6 heures).

Cette année, 2 semaines sont concernées : du 6 au 10 juillet, puis du 24 au 28 août 2020.

Pas d'élève proposé pour Beaulieu.

Pour Têche : Les stages ne se feront pas forcément à l'école de Têche et avec un autre enseignant (volontaire). La proposition a été faite à deux élèves.

5-Budget 2020-2021

La subvention des mairies pour le fonctionnement des classes et les voyages scolaires sera versée prochainement. La somme allouée à chaque élève est identique aux années précédentes (74 € par enfant).

Un achat d'ordinateurs est prévu à l'école de Têche, ainsi que la fixation du vidéo-projecteur dans la classe des CM.

6-Travaux réalisés ou à prévoir

Remerciements aux communes pour leur implication dans l'organisation des reprises successives.

7-Divers

Questions ou remarques des parents délégués :

- deux messages très positifs concernant le suivi et le travail des enseignantes tout au long du confinement et lors de la reprise,,ainsi que pour la mairie.

Les enseignantes ont, dans l'ensemble, eu de très bons échanges avec les familles, même si elles déplorent l'utilisation abusive de leur boîte mail par certains parents (très minoritaires) à des horaires inadaptés et avec un certain manque de respect. Elles rappellent que les parents délégués peuvent recevoir les questions et remarques tout au long de l'année et pas seulement au moment du conseil d'école.

- un message d'un parent qui s'est senti un peu à l'écart des discussions, il aurait souhaité être associé aux décisions.

Les décisions prises pour l'organisation des différentes phases de dé-confinement ont été régulées par l'application des différents protocoles sanitaires. Cette organisation était du ressort des enseignantes et des mairies qui se sont toujours concertées.

- un dernier qui se pose la question du cycle natation pour l'année prochaine,et s'il y a un bus sur la Blâche

Pour la natation, se reporter au point 2. Pour le passage du car à La Blache, la mairie se renseigne.